



République et Canton de Neuchâtel
COMMUNE DE LA TENE

CONSEIL GENERAL

**Séance ordinaire du jeudi 11 décembre 2008 à 19 h 00
à l'Espace Perrier, salle Les Bourguignonnes**

C o n v o c a t i o n

Ordre du jour :

1. Appel
2. Procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 novembre 2008
3. Budget 2009
4. Motions et propositions
5. Interpellations et questions
6. a) Communications du Conseil communal
b) Communications du bureau du Conseil général
7. Divers

**La séance étant suivie d'un buffet froid,
nous vous prions de renvoyer votre inscription
au plus tard le vendredi 5 décembre.**

La Tène, le 24 novembre 2008

CONSEIL COMMUNAL

Annexes : documentation usuelle

Rappels :

Art. 30¹ du Règlement général : Empêchements

Tout membre du Conseil général empêché d'assister à une séance doit s'en excuser à l'avance par écrit au bureau communal à l'attention du président du Conseil général ou au président du Conseil général directement.

Afin de réduire le temps employé à la rédaction du procès-verbal de la séance, les intervenants sont aimablement priés de remettre leurs notes à la rédactrice de ce dernier (Josiane.Nussbaum@ne.ch).

